

Destinataires :

Communes de BAJAMONT, FOULAYRONNES Artigues, SAUVAGNAS, SAINT CAPRAIS DE LERM, SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN, SAINT PIERRE DE CLAIRAC, CAUDECOSTE, CUQ, FALS, SAUVETERRE SAINT DENIS, SAINT NICOLAS DE LA BALERME, SAINT SIXTE, AUBIAC, LAPLUME, MOIRAX, SERIGNAC, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, PONT DU CASSE Artigues

Agen, le 25 septembre 2020

Objet : Erreur de facturation 2019 sur le tarif « Régie » en assainissement collectif pour les abonnés de votre commune

Monsieur le Maire,

Nous vous informons qu'une régularisation devra être effectuée sur la prochaine facture des 2 193 abonnés des *Communes de BAJAMONT, FOULAYRONNES Artigues, SAUVAGNAS, SAINT CAPRAIS DE LERM, SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN, SAINT PIERRE DE CLAIRAC, CAUDECOSTE, CUQ, FALS, SAUVETERRE SAINT DENIS, SAINT NICOLAS DE LA BALERME, SAINT SIXTE, AUBIAC, LAPLUME, MOIRAX, SERIGNAC, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, PONT DU CASSE Artigues*

Cette régularisation interviendra en 2 temps :

- D'ici quelques jours sur la facture bi-annuelle des 964 clients non mensualisés
- Courant décembre 2020 sur la facture annuelle des 1 229 clients mensualisés

En 2019, à la suite d'un dysfonctionnement informatique, la part « Régie » relative à l'assainissement collectif n'a pas été intégrée sur la facture Eau de Garonne reçue par les abonnés de votre commune.

Cette part perçue pour le compte de la régie de l'Agglomération d'Agen, qui permet le financement des frais de fonctionnement du service et des investissements sur le réseau d'assainissement, se compose ainsi :

- Surtaxe de 0,6767 € HT/m³
- Part fixe annuelle 14,33 € HT

Nous regrettons cet incident et vous prions de bien vouloir nous excuser pour le désagrément occasionné vis-à-vis de vos administrés.

Conscients de l'impact financier que pourrait avoir ce dysfonctionnement, nous vous informons que les services Eau de Garonne mettront en place, sur simple demande de la part des abonnés, un échéancier qui permettra de régler la facture en plusieurs fois.

Notre service clientèle est joignable au 05 53 40 96 21, de 8h à 18h, ainsi que notre point d'accueil 97 boulevard du Président Carnot aux horaires suivants : Lundi : de 14h00 à 19h00, le mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi : de 10h00 à 17h00, le samedi : de 9h00 à 12h00

De plus, une information spécifique sera disponible sur le site internet www.eaudegaronne.fr et sur celui de l'Agglomération d'Agen www.agglo-agen.net.

Vous renouvelant toutes nos excuses, nous restons à votre entière disposition pour toute précision complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Patrice BARNIER
Directeur Clientèle Sud-Ouest